

4 février 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressé aux Polynésiens sur les efforts du gouvernement en faveur de leur territoire, le 4 février 2012.

Mes chers compatriotes de Polynésie française,

J'ai souhaité m'adresser tout particulièrement à vous, en cette année qui débute, pour réaffirmer la force du lien qui unit la Polynésie à la République.

Je n'ai pas pu, durant ce mandat, me rendre en Polynésie française. Je sais que certains Polynésiens ont pu interpréter ceci comme une marque de distance. Je veux leur dire qu'il n'en est rien, et que depuis 5 ans j'ai constamment veillé sur la situation polynésienne. Je souhaite, au plus profond de mon cur, pouvoir venir à votre rencontre dans les mois qui viennent, sur cette terre du Pacifique où les civilisations polynésienne et française ont décidé d'unir leur destin, il y a 170 ans.

L'attachement de la Polynésie à la France, et celui de la France aux Polynésiens, est bien plus puissant que les 18.000 kilomètres qui nous séparent. Lors des dernières cérémonies du 14 juillet, c'est bien l'ensemble de la communauté nationale qui était émue d'écouter le chant des « TAMARII VOLONTAIRES » résonner sur les Champs-Élysées, et impressionnée par la puissance du « HAKA » polynésien exécuté par nos militaires.

Je n'oublie pas que, lorsque la liberté a été menacée en France, vous n'avez pas hésité à envoyer vos enfants pour défendre la Patrie.

Vous avez été au rendez-vous de la liberté pendant la Première guerre mondiale quand, dès 1915, plus d'un millier de Polynésiens se sont portés volontaires pour se rendre sur le front.

Vous avez été au rendez-vous de l'honneur lorsque, dès septembre 1940, vous avez massivement choisi la France libre plutôt que Pétain, et avez à nouveau envoyé vos enfants, réunis dans le légendaire Bataillon du Pacifique. Vous avez été au rendez-vous de la France quand, en 1958, vous avez été 64% à approuver la nouvelle Constitution proposée par le général de GAULLE, c'est-à-dire 64% à choisir de rester dans l'ensemble français.

Depuis 2002, c'est en Afghanistan et ailleurs que vos enfants, souvent au péril de leur vie, défendent nos valeurs et notre conception du monde. Plusieurs ont été blessés et je voudrais avoir une pensée toute particulière pour le brigadier chef TAPOUTU, touché la semaine dernière et qui se remet, fort heureusement, de ses blessures.

Mes chers compatriotes, pendant longtemps, nos relations ont été marquées par un sujet dont on ne pouvait pas parler : la question des essais nucléaires.

Dès 2007, j'ai souhaité que ce sujet soit mis sur la table, et que l'État reconnaisse et indemnise les victimes des essais nucléaires. C'est le cas avec la loi du 5 janvier 2010, qui est une loi historique pour la Polynésie française. Je vous avais promis d'assouplir les conditions d'application de cette loi, afin que l'ensemble de l'île de Tahiti soit couverte, et que la liste des maladies retenues soit élargie. Le nouveau décret est aujourd'hui prêt, et dès que les associations locales auront été consultées, ce décret sera publié sans attendre.

Je souhaite, sur ce sujet, que nous puissions regarder en face toute notre histoire, sans en occulter les éventuelles zones d'ombre. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux ministres concernés de permettre aux historiens d'avoir accès à l'ensemble des archives disponibles sur POUVANAA A OOPA. Pour ma part, j'autoriserai la consultation des documents contenus dans le fonds FOCCART. Nous verrons bien, à la lumière de ces archives, si un procès en révision se

justine.

Mais aujourd'hui, c'est la situation sociale en Polynésie qui me préoccupe. Avec 5.400 emplois détruits en quatre ans et un nombre de bons alimentaires multiplié par cinq sur la même période, c'est une partie de votre confiance dans notre système qui s'est érodée.

Je pourrais me réfugier derrière le statut de très large autonomie dont bénéficie la Polynésie française, et vous renvoyer vers le gouvernement local. Ce n'est pas la conception que j'ai des responsabilités qui m'ont été confiées par les Français, et donc aussi par les Polynésiens. La Polynésie est autonome, la Polynésie n'est pas seule.

La solution à la crise sociale profonde que vous traversez est aux mains des responsables politiques nationaux et locaux, qui doivent cesser de s'opposer : il en va désormais de l'intérêt supérieur de votre territoire. C'est dans cet esprit que je souhaite vous proposer trois mesures :

- Les deux premières concernent le court-terme, et elles seront mises en uvre avant la fin du mois de février. L'État va tripler le nombre de chantiers de développement disponibles, pour les porter à 3.500 contrats. Cela signifie qu'autant de Polynésiennes et de Polynésiens pourront retrouver un travail, même temporairement : on ne peut pas regarder la situation sociale se dégrader en refusant d'agir. Nous devons protéger mieux qu'aujourd'hui les Polynésiens qui ne bénéficient d'aucune assurance chômage, ni même de minima sociaux. C'est une question de solidarité entre Français.

- Ensuite, il faut redonner aux entreprises les moyens de retrouver un niveau d'activité leur permettant de recruter davantage de Polynésiens. C'est pourquoi j'ai demandé à Marie-Luce PENCHARD de réorienter une large part des crédits contractualisés de l'État, qui sont aujourd'hui peu consommés en Polynésie, vers les programmes communaux prêts à démarrer. De cette manière, les entreprises du territoire vont trouver un second souffle, les communes seront mieux dotées en équipements publics, et davantage de Polynésiens pourront trouver un emploi.

- La troisième mesure s'inscrit dans une vision de plus long-terme. Il faut se dire les choses : le modèle de développement économique et social de la Polynésie, construit autour du Centre d'expérimentation du Pacifique, est aujourd'hui à bout de souffle. Il nous faut réinventer, ensemble, une autre manière de créer des richesses en Polynésie, au bénéfice des Polynésiens. C'est la raison pour laquelle j'avais proposé, dans mon interview du 14 juillet dernier, que nous travaillions avec les Polynésiens à la définition d'un « projet de développement économique et social » sur les 10 ou 15 prochaines années. L'État y est prêt, il appartient maintenant aux élus de Polynésie de donner suite ou non à ce nouveau partenariat que je propose avec la République. Mes chers amis, la France sait ce qu'elle doit aux Polynésiens. La France ne l'oubliera jamais. Au moment difficile que traverse la Polynésie, la France se tient à vos côtés, avec la même solidarité que celle qu'elle doit à l'ensemble de nos compatriotes français.

Ensemble, nous continuerons à construire une Polynésie harmonieuse dans une France forte, une Polynésie dont vous êtes les acteurs essentiels, et où chacun doit avoir sa place.

Mes chers compatriotes,

Vive la Polynésie Française, Vive la République, et vive la France !